

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00579
Numéro SIREN : 818 520 017
Nom ou dénomination : DESTIA DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2018 sous le numéro de dépôt 4766

DESTIA DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 16.297.487 euros
Siège social : 895, rue de la Bergeresse – 45160 Olivet
818 520 017 RCS Orléans

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE EN DATE DU 11 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,
Le onze juin, à quinze heures,

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1. **ERMALYS**, société civile au capital de 19.609 euros dont le siège est situé 727 route d'Ardon - 45160 Olivet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Orléans sous le numéro 523 745 156, représentée par Monsieur Xavier Mura dûment habilité aux fins des présentes,
2. **Monsieur Xavier Mura**, né le 18 septembre 1982 à Mulhouse (68), de nationalité française, demeurant 727, route d'Adon – Olivet (45160),
3. **FINANCIERE ORLEANS VIE**, société par actions simplifiée au capital de 11.200.000 euros dont le siège social est situé au 24, rue Royale – 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 818 526 105, représentée par Madame Christine Mariette dûment habilitée aux fins des présentes,

agissant en qualité d'associés de la Société (les « Associés »), ont adopté, par acte sous seing privé, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission du Directeur général de la Société et de l'absence de remplacement du Directeur général démissionnaire.

DECISION UNIQUE

*(Constatation de la démission du Directeur général de la Société et de l'absence de remplacement du
Directeur général démissionnaire)*

Les Associés, après avoir pris connaissance de la lettre de démission du Directeur général de la Société,

constatent la démission de Monsieur Benjamin Glauberg de ses fonctions de Directeur général à compter de ce jour et lui donnent quitus pour l'exercice de son mandat,

décident de ne pas procéder à son remplacement.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Copie du présent procès-verbal sera transmis au commissaire aux comptes de la Société.

ERMALYS

Représentée par Monsieur Xavier Mura


FINANCIERE ORLEANS VIE
Représentée par Madame Christine Mariette

Monsieur Xavier Mura

